



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 07/12//2020
N° 444

JEAN-BAPTISTE DJEBBARI ET AGNES PANNIER-RUNACHER ONT RÉUNI LE 1^{ER} COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LA LOGISTIQUE (CILOG) ET ONT ANNONCÉ DES MESURES STRUCTURANTES POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR

Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, ont réuni ce jour les acteurs de la filière à l'occasion du premier Comité interministériel de la Logistique (CILOG). Ce premier CILOG a permis de présenter des mesures ambitieuses pour une logistique compétitive et durable en France. Le Gouvernement a présenté à cette occasion 16 mesures opérationnelles et consacre près de 1,7 milliards d'euros à la filière logistique, afin de la conforter dans son rôle de levier de la reprise économique et de la transition écologique.

Les ministres ont rappelé le rôle essentiel de la logistique, mis en lumière par la crise sanitaire. Les acteurs de la logistique – transporteurs, opérateurs, manutentionnaires, regroupant l'ensemble des secteurs routier, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien, ont en effet été en première ligne et fortement mobilisés face à la crise de la Covid. En assurant l'approvisionnement des entreprises et la distribution des marchandises vers les consommateurs, ils ont joué un rôle déterminant dans la poursuite de l'activité économique de notre pays. Plus généralement, la logistique est un élément clé de la compétitivité de notre industrie et elle est un levier majeur de création d'emplois. Elle est également au cœur de la transition écologique de notre économie.

Les mesures annoncées s'inscrivent dans la lignée des recommandations du rapport rédigé par Messieurs Hémar et Daher en 2019 pour la compétitivité de notre filière logistique, dans un contexte de forte concurrence internationale. Elles représentent un investissement de près de 1,7 milliard d'euros s'articulant autour d'objectifs forts qui devront être mis en œuvre dès 2021 :

- soutenir la décarbonation du transport de marchandises et accompagner la reprise d'activité des entreprises de la filière logistique ;
- renforcer l'attractivité du territoire français pour la construction d'entrepôts logistiques compétitifs et efficaces sur le plan environnemental ;
- simplifier le passage des marchandises aux points d'entrée et de sortie de notre territoire.

A l'occasion de ce CILOG, les ministres ont souhaité confier à **Anne-Marie Idrac**, présidente de France Logistique, **Anne-Marie Jean**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et présidente du Port autonome de Strasbourg, ainsi que **Jean-Jacques Bolzan**, adjoint au maire Toulouse et président de la fédération des Marchés de gros de France, une mission relative à la logistique urbaine. Ce maillon final de la chaîne logistique représente

en effet une part notable du coût total d'acheminement et génère d'importants flux de trafic urbain. Ils seront amenées à proposer d'ici l'été 2021 des recommandations concrètes en faveur d'une logistique urbaine efficace, respectueuse de l'environnement et durable sur nos territoires.

« *Le Gouvernement est pleinement mobilisé auprès du secteur de la logistique, qui a prouvé son rôle indispensable tout au long de la crise sanitaire que nous traversons. Je salue et remercie pleinement l'ensemble des acteurs de la logistique, maillons essentiels des chaînes d'approvisionnement de la population et des entreprises, en particulier en cette période de Noël, face aux flux de livraisons afin que chacun puisse profiter des fêtes de fin d'année* » déclare **Jean-Baptiste Djebbari**.

« *En montrant la vulnérabilité des chaînes logistiques mondiales, la crise sanitaire a mis en lumière le caractère critique de la filière logistique et transport de marchandises. Je veux remercier tous les salariés et les indépendants qui ont permis à notre pays de continuer à s'approvisionner tout au long de la crise. Comme l'a montré le rapport Daher/Hémar, la filière est un élément clé de la compétitivité industrielle de notre pays. Nous devons reconnaître cela et investir dans cette filière. C'est tout l'enjeu du Comité interministériel de la Logistique que nous lançons aujourd'hui avec les partenaires structurés autour de France logistique. Notre ambition est grande : moderniser la filière, la décarboner et en faire un élément de la compétitivité et de l'attractivité industrielle de notre pays. Avec un investissement de près de 1,7 milliard d'euros, nous mettons des moyens pour cette ambition. Il nous faut maintenant nous mettre au travail* » ajoute **Agnès Pannier-Runacher**.

A propos du secteur de la logistique en France

La logistique occupe une place de premier ordre dans notre économie, avec près de 10 % du PIB et 10 % de l'emploi salarié (plus de 1,8 millions d'emplois). Elle est également un important vecteur de recrutements avec une création nette annuelle évaluée à 30.000 postes.

Avec ses **4 grandes portes internationales** (Le Havre, Dunkerque, Marseille, Roissy-CDG) et ses **3 axes logistiques stratégiques majeurs** (axe Méditerranée Rhône-Saône, axe Seine et axe Nord), la France bénéficie d'une position privilégiée et stratégique pour desservir l'Europe via par les voies terrestres, maritimes, fluviales et aériennes.

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse

**Service presse de Jean-Baptiste Djebbari,
Ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique,
chargé des Transports**

Tél : 01 40 41 77 57

Mél : secretariat.beyret@transport.gouv.fr

**Service presse d'Agnès Pannier-Runacher,
Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie**

Tél : 01 53 18 44 38

Mél : presse@industrie.gouv.fr

[Désinscription ici](#)